Commune Hautefort
Conseil Municipal du 10 juillet 2023
2023-059

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

		L'an Deux Mil vingt trois
Nbre de	1	Le 10 juillet
conseillers en exercice	15	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Présents	09	Date de Convocation du Conseil Municipal : 05 juillet 2023 PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
Votants	10	
absents	06	
Procurations	01	
		ABSENTS: BINETRUY/MEYER Nadine. CONTAMINE David. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER
		Jennifer. MARY Sophie. REBEYROL Elodie.
		PROCURATIONS: REBEYROL Elodie à FORT Sylvette
		SECRETAIRE DE SEANCE: Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET: MOTION DE SOUTIEN AUX MAIRES ET AUX ELUS

CONSTATANT que le Ministère de l'Intérieur confirme une augmentation, de l'ordre de 32 % entre 2021 et 2022, du nombre de signalements de violences commises à l'encontre des élus locaux et des maires,

RAPPELANT les agressions inacceptables récemment commises à l'encontre de plusieurs élus, parmi lesquels le maire de Saint-Brevin, en Loire-Atlantique,

CONSIDERANT que, face à cette recrudescence d'agressions, les associations d'élus demandent légitimement au gouvernement l'amélioration de leur protection et des sanctions plus fortes contre les auteurs des faits délictuels,

RAPPELANT que les élus souhaitent bénéficier, en tant qu'officiers de police judiciaire, des mêmes conditions de protection que les policiers et les gendarmes,

ACTANT qu'en réponse à ces demandes, le gouvernement a lancé le centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus et s'est engagé à durcir les sanctions pénales contre les agresseurs,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ➤ APPORTE son total soutien aux maires et aux élus, premiers maillons de la République qui, a chaque crise, se trouvent en première ligne pour assurer la cohésion et la solidarité nationales, comme ce fut le cas au plus fort de la pandémie de COVID-19.
- ➤ **DEMANDE** au gouvernement de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer et améliorer leur protection.
- > SOUHAITE que soit renforcé, tout au long du parcours scolaire des jeunes Français, l'apprentissage des principes de notre démocratie et des droits et devoirs que leur confère la citoyenneté.

Adopté à l'unanimité

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230710-2023-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023 Affichage : 13/07/2023

